



Le Tract

AVRIL-MAI 2011

N° 219

Rédaction et Impression : Marie-Claude RABANY & Claude CLERC

PRESIDENT

Pierre RABANY
5, rue du Zouave
69210 LENTILLY
☎ 04.74.01.75.85

VICE-PRESIDENT

Pierre-Henri BESSON
235 chemin de la Vie Revèze
38690 COLOMBE
☎ 04.76.67.95.06

VICE-PRESIDENT

(Rétrovillette)
Philippe LACROIX
13 bis Avenue de la Gde
Armée
69500 BRON
☎ 09.51.18.14.52

SECRETAIRE (Lyon)

Lionel BONNIN
351 F route de Ravel
69440 ST LAURENT
D'AGNY
☎ 04.78.48.21.53

SECRETAIRE (Grenoble)

Raymond DELAUP
5 rue de l'Ecureuil
38130 ECHIROLLES
☎ 04.76.22.06.31

PIECES DE RECHANGE

Lyon

Jean-Paul JACQUARD
49 rue du Buisson
69450 FLEURIEU/SAONE
☎ 04.78.91.47.18

PIECES DE RECHANGE

Grenoble

François REYNAUD
3 rue des 3 Ponts
38120 ST EGREVE
☎ 04.76.75.23.08

EDITORIAL

Bonjour à tous,

Le mois de juin arrive à grands pas, ce qui est synonyme de notre sortie de Pentecôte en Auvergne, dans la région du Sancy. Comme nous serons en montagne prévoyez des vêtements chauds pour la soirée.

Nous avons effectué une très jolie sortie à Grenoble pour visiter le fort de la Bastille qui domine la ville.

Dans ce tract vous lirez un compte-rendu très intéressant concocté par Alain Timan sur l'évolution de notre salon Rétrovillette depuis le début.

Je rappelle aux Lyonnais que le 1^{er} dimanche de septembre nous sommes de permanence à Autorencard à Sathonay. Les bonnes volontés seront les bienvenues.

Bonne route à vous tous.

PIERRE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011

DATES	OBJETS	LIEUX
20 Mai	Réunion mensuelle	SATHONAY (69)
27 Mai	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)
10-11-12 Juin	Sortie de Pentecôte	LAC CHAMBON (63)
17 Juin	Réunion mensuelle	SATHONAY (69)
24 Juin	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)
25-26 Juin	Collège Jean Moulin	MONTCEAU LES MINES (71)
15 Juillet	Rendez-vous avec AMI 6	ROCHETAILLEE (69)
JUILLET et AOUT	PAS DE REUNION	SATHONAY (69)
JUILLET	PAS DE REUNION	GRENOBLE (38)
4 Septembre	Permanence AUTORENCARD	SATHONAY (69)

DIVERTISSEMENTS

*Il y en a qui disent que le faire immobile fortifie la colonne vertébrale,
 Qu'à plat ventre, cela stimule la circulation du sang,
 Que sur le dos c'est plus agréable,
 Le faire seul, c'est bien égoïste,
 Le faire en groupe peut être amusant,
 Le faire dans la baignoire est très digestif,
 Le faire dans l'auto peut être dangereux...
 Le faire souvent développe l'imagination,
 Le faire à trois enrichit la connaissance,
 Le faire à genoux est douloureux,
 On peut donc le faire sur la table, sur le bureau ou avant de manger, ou après,
 Sur le lit ou dans le hamac, déshabillé ou habillé,
 Sur le gazon ou sur un tapis, en musique ou en silence,
 Sous les draps ou dans l'armoire,
 Le faire, le faire est toujours un acte d'amour.
 Peu importe l'âge, la race, les opinions, le sexe,
 Peu importe la position ...
 Lire ... Lire est un plaisir... un vrai plaisir !!!*



(Document de Lionel)
 (tant pis pour ceux qui avaient imaginé une autre fin)

Que faire de nos photos numériques ?

Vacances, fêtes de famille, loisirs... Les occasions de dégainer son appareil photo numérique sont nombreuses. Comment trier, retoucher et conserver facilement toutes vos images ?

Nommer, ranger

Nommez les dossiers et sous-dossiers qui vont recueillir vos photos, par thèmes, "Vacances Portugal", ou par dates, "Août 2010"... Lorsque vous transférez les images depuis votre appareil photo, les images sont nommées automatiquement avec des chiffres et des lettres (ex : CIMG5788.jpg).

Si vous possédez un PC, sélectionnez toutes les photos, **appuyez sur la touche F2**, saisissez le titre du dossier, puis pressez "entrée". Le nom sera attribué à tous les clichés : Vacances Portugal.1, Vacances Portugal.2, etc. Cette opération vous permettra, entre autres, d'y voir plus clair lorsque vous enverrez vos photos par mail.

Conserver

Pour éviter de tout perdre en cas de panne, stockez vos images sur trois supports :

- le disque dur de votre ordinateur ;
- une clé USB ou, si vous avez beaucoup d'images, un disque dur externe à la capacité de stockage plus importante ;
- un DVD.

Une fois par an, vérifiez que vos fichiers n'ont pas été altérés.

Trouver, retrouver, retoucher

Vous avez envie d'aller plus loin ? Vous pouvez utiliser [Picasa 3](#), un logiciel gratuit et facile à utiliser, créé par Google. Il permet d'afficher et de retrouver tous les fichiers photo qui se trouvent dans votre ordinateur. Attention, le logiciel montre les images mais ne les duplique pas ! Donc, si vous supprimez une image dans Picasa, elle sera également effacée sur votre disque dur. Grâce à cet outil, vous pourrez :

- traquer les doublons et les supprimer

Dans le menu "Outils" choisir "Expérimentation" puis cliquez sur "Afficher les fichiers en double". Vous pouvez ensuite supprimer les images de votre choix.

- embellir vos images : supprimer les yeux rouges, recadrer, modifier le contraste et ajouter des effets

Lorsque vous cliquez sur une photo, le menu des retouches apparaît à gauche. Vous pouvez supprimer les yeux rouges, recadrer, modifier le contraste et ajouter des effets...

- retrouver des photos grâce aux mots-clés, les "tags"

Vous pouvez apposer des "tags" sur chaque image. Le principe : ajoutez par exemple le prénom de votre petit-fils sur chacune des images où il apparaît. Lorsque vous tapez son nom dans le moteur de recherche de Picasa, vous verrez s'afficher d'un coup toutes les photos de lui stockées dans votre ordinateur. Dans le menu "affichage" cliquez sur "tags".

- **créer facilement un montage ou encore un film, en associant de la musique aux images** en cliquant sur les icônes apparaissant sous le nom de chaque dossier.

Si vous possédez un ordinateur MacIntosh, sachez que ceux-ci sont équipés d'un logiciel nommé Iphoto, comparable à [Picasa](#).

Faire tirer sur papier vos photos préférées

Les sites [Photobox.fr](#) ou [Photostation.fr](#) proposent de créer, en quelques clics, de véritables albums photo personnalisés sur papier. Une jolie façon de conserver ses souvenirs ou de les partager avec toute la famille.

Tout pour le photographe numérique

VirusPhoto, un portail dédié à la photo numérique, propose un ensemble de logiciels utiles aux photographes, à utiliser à partir d'une clé USB.

Pas moins de 13 applications composent cette compilation, dont Gimp (retouche photo), PhotoFiltre (retouche photo), Paint.NET (retouche photo), Cornice (visualisateur d'images), FSViewer (visualisateur d'images), FSResizer (redimensionnement d'images), InkSkape (dessin vectoriel).

Sont également fournis un traitement de textes (AbiWord), un logiciel de mise en page (Scribus), une version portable du navigateur web Firefox, ainsi que deux logiciels pour transférer vos clichés sur Internet. Tous ces logiciels sont gratuits, ainsi que la compilation.

AVIGNON MOTOR FESTIVAL le 25-26-27 mars

Beau temps, chaleur estivale pour ce salon de la voiture ancienne à Avignon. Parking gratuit même pour les personnes venues en voiture moderne. Gros bouchon à l'arrivée. Certains ont fait presque 2 heures de bouchon pour accéder au site. Plus de 700 voitures anciennes ont participé le samedi à ce rassemblement. De nombreux camions décorés et du matériel militaire ont attiré la foule. Tous les clubs de voitures anciennes étaient rassemblés dans le même hall ce qui n'a pas empêché les visiteurs de se rendre dans les halls réservés aux pièces détachées aussi bien de re-fabrication qu'anciennes. De nombreux particuliers s'étaient regroupés dehors pour déballer leur stock de pièces.



Pierre

Rétro'Villette, 10 ans

Le projet d'organisation par le Club d'une bourse de pièces détachées est assez ancien, et si on en trouve trace dans les rapports de réunions de bureau bien avant, il est annoncé lors de l'Assemblée Générale de novembre 1999 qu'elle devrait voir le jour en février-mars 2001. Cette idée répondait à la fois au désir de faire connaître davantage le club, et bien sûr à l'espoir d'améliorer les finances. La difficulté qui apparut immédiatement était évidemment de trouver un local adapté à une manifestation de ce genre, les contacts pris dans un premier temps n'étant guère encourageants : les tarifs de location de salle demandés rendaient l'opération hasardeuse en cas de faible fréquentation.

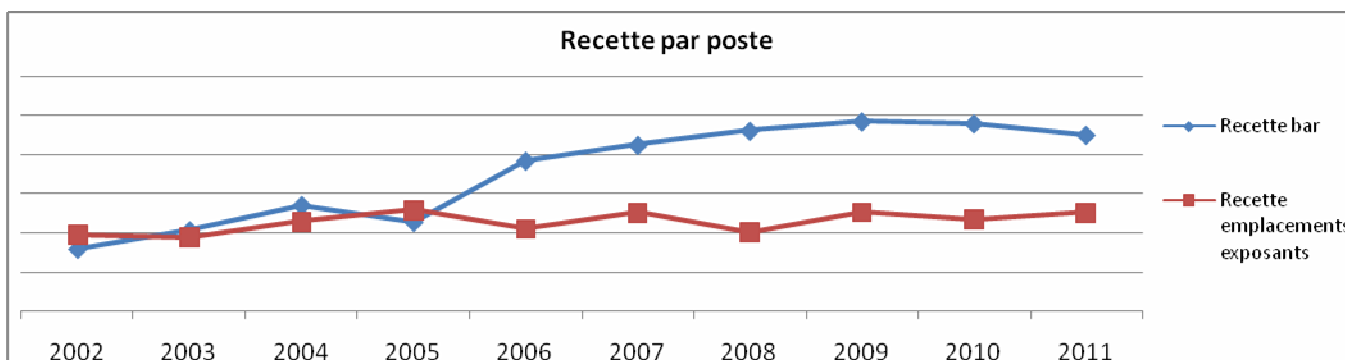
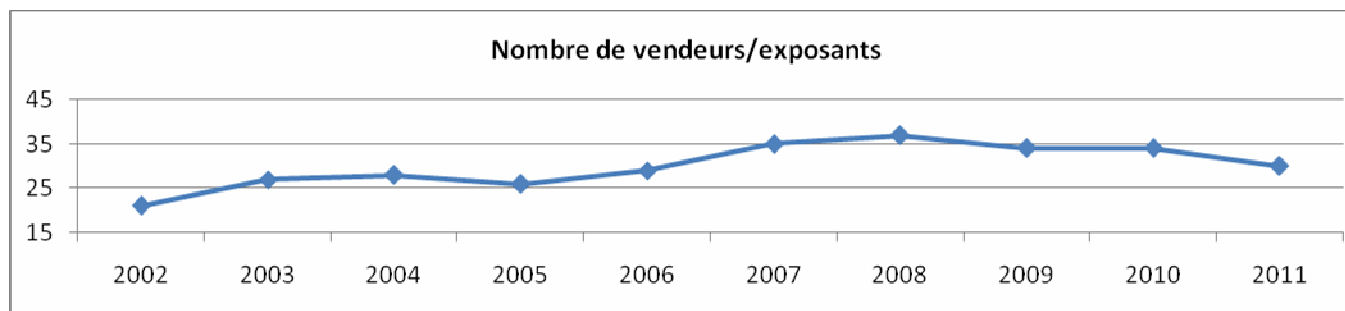
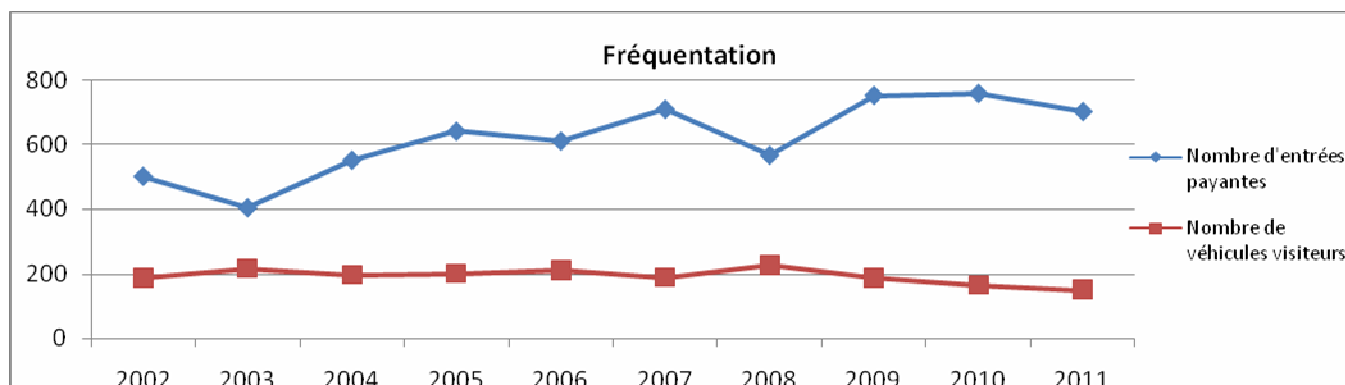
L'arrivée de Gilbert Fanjat au club allait faire avancer les choses, puisque élu de la commune de Villette d'Anthon, il obtint de la municipalité la possibilité de disposer de la salle polyvalente de cette commune pour une journée. Il restait alors à fixer la date en fonction des autres manifestations régionales, à lui trouver un nom, à remplir diverses formalités, définir les responsables pour chaque poste, prendre les contacts, fixer les tarifs, préciser les modalités de l'exposition de véhicules ...

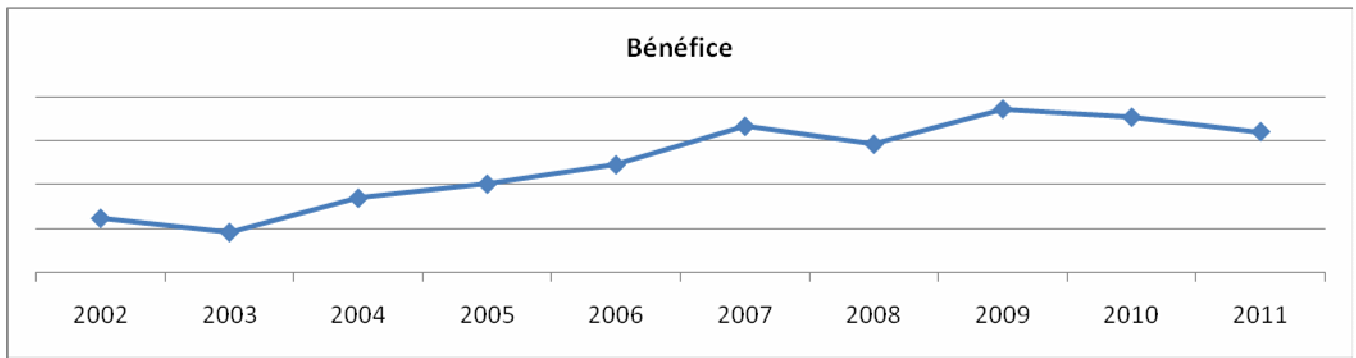
Et ce n'est qu'en **février 2002** que put se tenir la première édition. Il y avait tout de même un peu d'angoisse le jour J dans l'équipe organisatrice, malgré l'optimisme de François Reynaud, "vieux routier" de la bourse de Vif, qui affirmait que le club ne pouvait pas se "planter" dans cette affaire. Mais le soir même, l'évaluation du bilan largement positif de l'opération rassura les inquiets sur l'avenir de cette manifestation, devenue depuis un des temps forts de l'activité de notre club.

Les deux objectifs de base étant parfaitement atteints - image du club et trésorerie -, il ne faut pas négliger l'aspect fédérateur de cette journée, tant dans sa préparation que dans son déroulement : si l'organisation *en amont* ne repose que sur quelques personnes, la bonne marche de la bourse s'appuie sur la participation d'un grand nombre d'adhérents et de conjoints, dans un bon esprit de convivialité, qui facilite la connaissance mutuelle et l'entente entre les participants.

Tout ceci dure maintenant depuis 10 ans, alors longue vie à Rétro'Villette !

Pour finir, quelques chiffres illustrant les résultats de ces 10 ans :





Bien entendu, la publication de ces chiffres n'aurait pas été possible sans les archives détaillées et parfaitement organisées du trésorier du Club. Ses tablettes le rendent capable de vous préciser année par année combien de bières ont été consommées, le prix de revient des plateaux- repas ou la répartition chronologique du nombre de visiteurs. Mais il faut garder matière à une autre évocation pour les 20 ans de Rétro-Villette ...

AT-mars 2011

RETROVILLETTE (suite articles journaux)

Place aux voitures anciennes dimanche

Comme chaque année, ce sont les véhicules de collection qui occuperont le devant de la scène dimanche à la Revole. La Traction Rhône-Alpes, à l'initiative de cette rencontre, n'a rien négligé pour fêter le dixième anniversaire de Rétro-Villette à travers un double rendez-vous. Alors que les collectionneurs profiteront de la bourse d'échange de pièces détachées au sein de la Revole, les voitures anciennes seront exposées à l'extérieur sur le parking. □



Deux voitures exposées ce dimanche.

27 février à partir de 9 heures sur le site de la Revole, entrée libre à l'exposition extérieure.

PRATIQUE
Salon Rétro-Villette dimanche

Le Dauphiné Libéré du 24/02/2011

VILLETTE-D'ANTHON

Rétro-Villette tient toujours la route

Parmi plus de 200 modèles, les voitures de tous les joyeux ont fait bon ménage dimanche avec quelques stars comme la Studebaker Champion de 1951, la Rolls-Royce, la Versailles V8 ou la Ford Mustang des années 60. Quant aux incontournables Traction avant, toujours aussi nombreuses, elles se déclinent en 7, 11 et 15 chevaux.

Les amoureux des voitures anciennes ont fêté le dixième anniversaire du salon Rétro-Villette, organisé par l'association "La Traction Rhône-Alpes", avec le soutien de la municipalité villettoise.

Sur les parkings de la Reble épargnés par la pluie, l'exposition en plein air était placée sous le signe de la diversité et de nombreux visi-

teurs se sont pressés autour des véhicules anciens.

Même succès à l'intérieur de la Revole où la bourse d'échange de pièces détachées n'a pas désempé en enregistrant près de 750 entrées.

Entre les éléments de carrosserie, les tableaux de bord, les enjoliveurs, les cadrans de toutes les formes ou les projecteurs de tous les âges, les passionnés de la restauration automobile n'avaient que l'embarras du choix. Au fil d'une journée animée, ils n'ont cessé de rechercher la pièce rare auprès d'une quarantaine d'exposants fidèles à ce rendez-vous. Certains d'entre eux ont en effet participé aux dix éditions. □



Voitures anciennes et bourse d'échange étaient au menu lors du dixième anniversaire du salon Rétro-Villette, organisé dimanche.

Le Dauphiné Libéré du 01/03/2011

SORTIE DE PENTECOTE 2011

Le rendez-vous est fixé à partir de 8 h à Feurs (42) pour un départ impératif à 9 h sur le parking de la Sté Faure, sur la D1082 en direction de Roanne.

- **Quand vous venez de Lyon : traversez Feurs, aux feux à droite, direction Roanne.**
- **Quand vous venez de St Etienne : restez sur la D1082, en direction de Roanne.**
- **Quand vous venez de l'autoroute ou de Montbrison, après avoir traversé la Loire aux feux à gauche, direction Roanne.**

Après le feu, la Sté Faure (vente de Mobil-homes) se trouve sur la gauche à 1 km.

Dans le mobil-home, le linge de toilette et les draps sont fournis.

Apporter votre maillot de bains ainsi qu'une serviette de bains pour la piscine.

N'oubliez pas des vêtements chauds car les soirées peuvent être fraîches car nous sommes en montagne.

Nos amis les « animaux » doivent être obligatoirement tenus en laisse, tatoués, vaccinés et posséder un carnet de vaccinations (à apporter).

N'oubliez pas votre pique-nique pour le samedi midi.

Faites le plein avant de partir avec lequel vous pouvez largement arriver à destination.

Contrôle technique : les nouvelles dispositions

Chers Amis,

Le Secrétariat d'Etat aux Transports a souhaité revenir en début d'année sur une disposition de l'Arrêté du 16 juillet 2010 qui permettait aux véhicules de plus de trente ans immatriculés en série normale, mais munis d'une attestation de datation FFVE, d'accéder directement à un contrôle technique allégé destiné aux véhicules de collection. La raison principale invoquée à l'appui de cette décision étant une incompatibilité avec les normes européennes en la matière.

Un arrêté modificatif a donc été pris le 18 février 2011 limitant désormais l'accès au contrôle technique allégé aux seuls véhicules déjà immatriculés en série collection.

Les véhicules de collection de plus de trente ans immatriculés en série normale restent donc soumis au protocole de contrôle technique classique comme par le passé.

Techniquement cela ne devrait poser aucun problème dans la mesure où les contrôles sont faits sur les données techniques et équipements d'époque de chaque véhicule. Notamment les valeurs de freinage qui sont pondérées en fonction de l'âge du véhicule. En revanche, la validité du contrôle restera limitée à 2 ans.

En cas de contre visite, et s'il le souhaite, le propriétaire pourra toujours opter pour une carte grise collection durant les 2 mois de validité du contrôle. Le protocole appliqué dès lors pour la contre visite sera celui réservé aux véhicules de collection. Le nouveau PV du contrôle technique sera alors émis avec validité de 5 ans.

Un certain nombre de blocages induits dans les protocoles de contrôles par cet arrêté modificatif ont été mis en lumière conjointement par la FFVE et les réseaux de contrôle technique, notamment pour les véhicules sans papiers ou encore en carte grise «normale» dépourvus de frappe à froid d'origine et pour certains véhicules lourds (autocars, tracteurs routiers non attelés).

Le Secrétariat d'Etat aux Transports et l'UTAC ont réagi favorablement à ces demandes et ont élaboré les instructions techniques nécessaires à l'intention des centres de contrôles (SRV FO-1 et FH-1 pour les véhicules légers, P 20 et P 05 pour les véhicules lourds).

Dans le même temps les informations qui nous sont revenues via les collectionneurs font état de passages en contrôle technique très satisfaisants depuis la mise en œuvre de ces dispositions.

Même si cela est nouveau pour eux, les contrôleurs font preuve d'une bonne faculté d'adaptation et de prise en compte des spécificités de nos anciennes. Sur le terrain, il s'avère qu'un grand nombre d'entre eux sont également collectionneurs !...

Le spectre de contrôles techniques «couperets» que certains d'entre nous redoutaient, s'éloigne donc fort heureusement.

Information sur les deux roues motorisées (2 RM)

Il faut bien comprendre que la FFVE n'a pas à se prononcer sur l'opportunité d'un éventuel contrôle technique pour les deux roues motorisées, et cela en raison de sa position entre les pouvoirs publics, les clubs et les collectionneurs, et de son statut d'Association Reconnue d'Utilité Publique.

En revanche, dans le cas où le contrôle technique serait appliqué aux 2 roues motorisées, le rôle de la FFVE serait bien évidemment d'en négocier au mieux les modalités d'application pour les 2 roues de collection.

Une position de principe contre un CT pour les 2 roues motorisés est aujourd'hui difficilement recevable par l'administration française, elle-même soumise à l'harmonisation européenne, car, à plus ou moins long terme, plus aucun véhicule ne pourra circuler dans la communauté européenne sans contrôle technique ; l'immatriculation des cyclomoteurs n'est qu'une étape d'un processus irréversible.

C'est pourquoi la pétition qui circule actuellement contre le CT cyclos est obsolète, puisque rien n'étant arrêté, on s'agite en tous sens, sans concertation, et des risques sont pris en avançant certains arguments peu crédibles, comme, par exemple, le CT au kilomètre parcouru qui est utopique car invérifiable.

La FFVE essaiera d'obtenir de façon pragmatique un CT adapté, avec des propositions recevables qui prennent en compte les spécificités des 2 roues motorisés de collection. L'idée serait de calquer le CT 2 roues sur celui des 4 roues, allégé car basé sur les caractéristiques d'époque du véhicule, avec une périodicité demandée de 5 ans pour les CGC, et 2 ans pour les CGN.

Conduire une 125

Pour conduire une 125 depuis le 1^{er} janvier 2011, il faut soit le permis A ou A1, soit un relevé d'information de votre assureur prouvant au moins une journée d'assurance d'un 2 roues à votre nom dans les 5 dernières années avant le 31/12/2010, soit l'attestation de formation de 7 heures en auto-école.

Si vous n'avez pas passé d'examen 2 roues (A ou A1), la conduite d'une 125 est strictement limitée au territoire français. Les permis A1 obtenus avant le 1^{er} janvier 1980 autorisent la conduite de 125 de plus de 15ch mise en circulation avant le 1 janvier 1985.

La ré-immatriculation obligatoire à terme

Le passage de carte grise normale (CGN) en carte grise de collection (CGC) entraîne de-facto nouvelle immatriculation depuis la mise en application du nouveau SIV au 15 octobre 2009.

Pour certains collectionneurs, c'est encore un frein en cas de vieille immatriculation « d'origine » ou en tout cas avec un n° qui leur convient pour telle ou telle raison : véritable N° d'époque, N° ayant un rapport avec leur véhicule, etc...

Pourtant, la ré-immatriculation est obligatoire à terme. L'arrêté du 9 février 2009 publié au J.O du 11 février 2009 (art. 18-III) a fixé la fin du fichier du système préexistant au SIV depuis 1950 au 31 décembre 2020.

Ce qui signifie qu'à dater du 1^{er} janvier 2021, tous les véhicules en circulation devront être immatriculés suivant le nouveau SIV. C'est d'ailleurs ce qui s'était déjà produit en 1928, puis en 1950.

La chasse est ouverte aux immatriculations du SIV qui peuvent être intéressantes : FE-250-GT, HO-750-CB, etc...

Bonne route au volant ou au guidon de vos engins !

Très cordialement,

Laurent Hériou

FLASH INFO N°24 du 13 avril 2011 (FFVE) ZAPA, les Zones d'Action Prioritaires pour l'Air

Chers Amis,

En juillet 2012, huit grandes villes de France (Paris, Saint-Denis, Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Nice et Aix-en-Provence) mettront en place des Zones d'Action Prioritaires pour l'Air (ZAPA). Dans ces zones, et pour un test d'au moins trois ans, les véhicules les plus polluants ne pourront pas circuler.

Mise en conformité avec une réglementation de l'Union européenne.

Pourquoi ces villes ? Parce qu'elles sont, pour la plupart, sous le coup d'un contentieux européen pour non-respect des normes en matière de qualité de l'air, et que l'amende infligée à la France pourrait être salée. Par ailleurs, ce type de mesure avait été prévu lors de la deuxième mouture du Grenelle de l'environnement en juillet 2010, en se fondant sur une réglementation européenne déjà appliquée dans 180 villes d'Europe.

Pourquoi cette opération ?

Selon l'OMS, il y aurait 42.000 morts prématurées en France chaque année du fait de problèmes de qualité de l'air. Or en milieu urbain, le trafic automobile génère plus de la moitié des particules fines présentes dans l'atmosphère, des particules qui pénètrent profondément dans les voies respiratoires.

À quoi correspondent les différentes catégories ?

La nomenclature proposée par le ministère de l'Ecologie se fonde sur un critère unique : le degré d'émissions de particules fines des véhicules. La pollution au CO² ne serait pas prise en compte, et on risque de se retrouver avec un dispositif incohérent et incompréhensible pour les usagers. Si cela devait se confirmer, ce seraient les moteurs diesel les plus visés, alors que tout a été fait pour les développer.

La mise en place de cette nouvelle mesure a nécessité la création d'un nouveau barème, classant les véhicules dans 4 catégories, de la catégorie A (très polluant) à la catégorie D (peu polluant). On retrouve en catégorie A les voitures mises en circulation avant le 30 septembre 1997, ainsi que les deux-roues qui datent d'avant le 30 juin 2004, et les poids lourds et bus mis en circulation avant le 1er octobre 2001. Cela concerne 40% du parc des deux roues, 1/4 du parc automobile et près de la moitié des poids lourds et autocars. L'estimation se monte à 10 millions de véhicules. On imagine ainsi les effets sociaux qui pourraient être induits si de telles mesures devaient être mises en application.

Comment savoir qui a le droit de circuler ?

C'est une expérimentation «à la carte» : tout dépendra donc des villes. Ce sont elles qui délimiteront, chacune à sa convenance, le périmètre géographique de leurs Zapa, où les restrictions de circulation seront mises en place. Les horaires ou les périodes d'interdiction sont également laissés à leur discrétion. Au sein même des Zapa, chaque municipalité sera libre de définir quels sont les véhicules autorisés à circuler. Pour faire le tri entre ces véhicules, un système de pastille pourrait être mis en place sur les pare-brises. Vous avez dit vignette ?

Des sanctions sont-elles prévues en cas de non-respect des Zapa ?

Une fois que les villes auront défini les modalités d'application du plan, elles auront la possibilité de dresser un PV d'un montant maximal de 68 euros en cas d'infraction. À noter que certains groupes de véhicules pourraient bénéficier d'une dérogation pour circuler, là encore laissée à l'appréciation des villes.

Existe-t-il des précédents chez nos voisins européens ?

Des «zones de faibles émissions» existent déjà à Stockholm, pionnière en 1996, Londres, Copenhague, Prague et dans 43 villes d'Allemagne, dont Berlin. La mise en place de ces zones n'a pas entraîné une disparition de la pollution, mais les données montrent une vraie diminution, soulignant l'importance d'une zone étendue pour entraîner un impact sensible.

La FFVE mobilisée

Les véhicules de collection (30 ans d'âge) roulent très peu, moins de 250 km moyen/an (source l'étude socio-économique FFVE/FIVA 2007), confirmée depuis par les statistiques établies par les centres de contrôle technique. Ainsi, l'impact sur l'environnement, la mobilité et l'accidentologie est de fait infini-décimal.

La FFVE a immédiatement saisi le service juridique de la Présidence de la République, le Ministère de l'Intérieur et le Secrétariat d'Etat aux Transports pour faire valoir le droit des collectionneurs, rappelant que ces actions sont entreprises au titre de la Reconnaissance d'Utilité Publique de la Fédération et du classement comme Patrimoine Culturel de nos véhicules anciens.

Nous ne manquerons pas de communiquer au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

Bonne route au volant et au guidon de vos engins !

Très cordialement,

**Laurent Hériou
Directeur Général FFVE**

Les **25 et 26 Juin 2011** le Club « **Une traction pour Jean Moulin** » organise un grand rassemblement de Tractions à Montceau-les-Mines (71). Le but de ces collégiens est de restaurer une traction (11b de 1940) en hommage à Jean Moulin. Si vous êtes libres ce jour là, n'hésitez pas à leur rendre visite. D'autres clubs tractions se sont déjà inscrits à cette manifestation.

Bientôt le permis de conduire biométrique !

En 2013, le célèbre papier rose se transformera en support biométrique, qui permettra de collecter des informations plus fiables sur le conducteur en cas de contrôle. Progressivement, tous les permis de conduire évolueront vers cette version numérique, qui devrait être généralisée en 2033.

Le permis de conduire nouvelle génération prendra la forme d'une carte à puces, qui limitera considérablement les possibilités de falsification. En effet, lors d'un contrôle, la puce délivrera toutes les informations utiles : la photo de l'usager, son identité, l'historique des points perdus et peut-être aussi sa signature électronique... Il sera bien plus difficile de contourner la loi. Ce permis sera valable 15 ans, et sa réédition sera payante.

Les propriétaires des permis eux-mêmes pourront également consulter leur solde de points en direct depuis leur ordinateur personnel, voire même payer leurs contraventions en ligne.

La livraison de 40 millions de permis de conduire numériques est prévue à partir du mois de janvier 2013. La France respecte ainsi une directive européenne de 2006 prévoyant le passage aux permis numériques pour tous les pays de l'Union. Le coût de développement de ce nouveau permis avoisine les 40 millions d'euros, sachant que la France à jusqu'en 2033 pour écouler son stock de permis papier.

Information de la part de Claude CLERC

RENCONTRE AVEC LE CLUB AMI 6 le 15 Juillet AU MUSEE HENRI MALARTRE (ROCHETAILLEE – 69)

Lors de son tour de France, l'**AMI Club** fait une halte au Musée de **Rochetaillée**, le vendredi 15 juillet après-midi. Vous êtes conviés à venir avec vos Anciennes au **Musée Henri Malartre** pour une rencontre amicale avec l' **AMI 6** qui cette année fête ses 50 ans.

Pierre

BOURSE DU CHATEAU D'ARTHAUDIÈRE (anciennement St Marcelin) Le 18 avril 2011

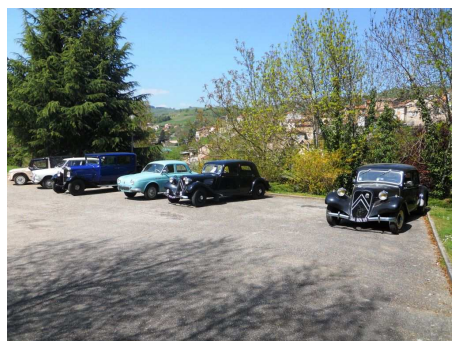
La bourse de St Marcelin a changé de lieu, elle se tient maintenant au Château de l'Arthaudière à St Bonnet de Chavagne. Nous nous sommes retrouvés quelques membres pour un pique-nique lors de cette bourse d'échange.



Jean-Pierre DECOSTERD

50 ANS Pierre JOANNIN le 17 Avril 2011

Pour fêter ses 50 ans, Pierre Joannin avait invité plusieurs associations dont la Traction Rhône Alpes. Nous nous sommes retrouvés Philippe et Brigitte, Lionel, Jean-François et Brigitte, Jean-Pierre Demarco, Pierre et Marie-Claude, pour défiler et déguster un repas préparé par Pierre et Blandine.



PIERRE

Bourse de la Tour Peilz (CH) le 1^{er} mai 2011



Bourse de la Tour
 La Tour de Peilz en Suisse Romande
 Dimanche 1 mai 2011

Documentation
 Pièces détachées
 Accessoires
 Miniature

AUTO • MOTO • SCOOTER • VELO

Salle des Remparts
 de 09h00 à 17h00

Entrée 5 frs
 Parking gratuit
 Parking pour les véhicules anciens
 Infos: ++41 78 632 05 05 www.boursedelatour.ch



Jean-Pierre DECOSTERD

Le mot des grenoblois

Compte rendu de la réunion du

* 28/04 : une belle affluence et des plats hors du commun préparés par Antoinette et Laurence. Si ça continue on va pouvoir briguer 1 étoile...

* Le 18/04 nous avons fait une sortie de printemps aux environs de Chatte à St. Bonnet de Chavannes.

Pique-nique. Après la visite de la bourse et de l'exposition de voitures, motos et tracteurs dans un lieu particulièrement agréable (un ancien château), nos amis Suisse Jean-Pierre et Monique nous ont fait l'amitié de leur présence.

Nous avons parlé des prochaines sorties à savoir :

- le 22/05 Uriage et son défilé en costumes.
- Bien sûr : Pentecôte un petit groupe partira le vendredi après-midi pour que la route soit moins longue.

* 1er mai nous sommes allés à Parnans dans la Drôme pour la fête du cabri, invités par Jean-Loup et Antoinette. Sept tractions, une 403, une 4cv et une Morgan étaient du voyage pour une exposition de véhicules anciens dans le cadre de la fête du pays où le comité des fêtes nous a offert le repas à base de cabri. Nous avons souhaité un très bon anniversaire à François 60 printemps ça s'arrose, donc acte .les bouchons de champagne ont même servit a bouché une fuite sur la 4cv...

* Un mot encore pour vous dire que nous étions a la foire de printemps à Alpexpo pour une très belle exposition de véhicules et de motos ceci grâce a l'association SYMOREY qui a fournit un très bon travail car réunir une soixantaine de voitures et pas mal de motos et de vespas très bien mises en valeur. Ce n'était pas évident, bravo à eux !

* J'en arrive à la sortie de dimanche 08/mai. L'an passé nous avons été enthousiasmé par les « traboules » et donc cette année on se devait d'être à la hauteur. Deux jeunes recrues du club ont eu la charge de l'organisation (Claudine et Françoise). Donc cap sur les « 4boules ». Rendez vous est donné a 10h au pied du téléphérique pour une montée panoramique et une super vue sur Grenoble. A l'arrivée une guide nous fait découvrir le bassin et les montagnes qui l'entourent. Puis nous partons pour la visite du fort et des Casemates. Pas mal de marches, quelques ornières, le fort aurait grand besoin d'un grand coup de balai.

Mais la vue à chaque ouverture est d'une telle beauté sur la vallée que c'est quelques travers sont oubliés. Après le fort nous redescendons par les « grottes de Mandrin » et un long tunnel

Plongés souvent dans l'obscurité, il n'y a pas eu de casse dans la descente et on n'a perdu personne.

Je voudrais remercier le club et ses Présidents qui ont mis la main à la poche et nous ont offert cette visite.

La montée en téléphérique c'était une belle matinée, mais à l'arrivée ce n'était pas la fin de nos bonnes surprises, à quelques pas de la gare : le restaurant (où nous attendait mon ami Serge qui nous avait préparé une très belle exposition de Jouet Citroën d'époque, tractions et camions d'avant guerre vraiment un beau plateau merci a lui et aux amis du club qui avaient prêté un élément de décor). Le repas fut excellent aux dires des convives mais à cela rien d'étonnant car le chef Claude est comme toujours épatant.

Après il nous restait du temps et pour ne pas faire la sieste sur place, nous décidons d'aller au musée de l'Evêché à deux pas. Un musée fait à partir des fouilles sous la bâtisse et ailleurs dans la région, intéressant.

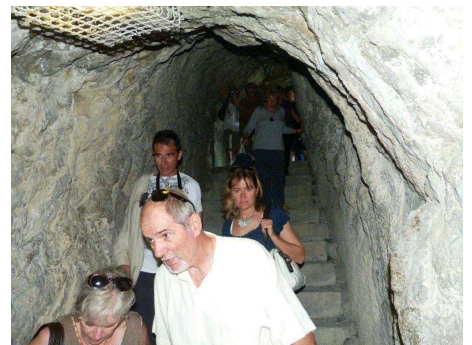
Le temps passa très vite et juste avant de nous dire au revoir nous allons prendre un dernier verre car il faisait chaud. Nous avons passé un agréable moment ensemble et nos présidents Pierre et Pierre Henri remercient Claudine et Françoise pour leur travail ainsi que les participants pour leur présence.

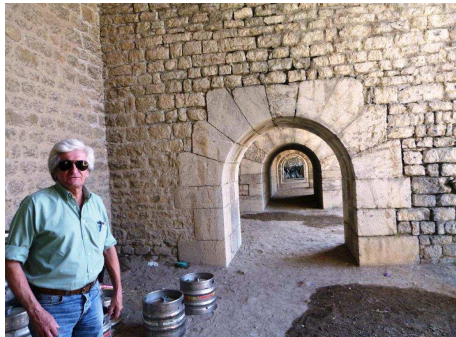
Fermé le ban

RAY.



Photos Pierre






Photos Hervé

10 Mai 1981 : CITROEN était présent



Document fourni par Aline



Gabriel

*est né le 11 février à 20 h 00
c'est un beau petit bout de 3 kg 520 et 48 cm
qui fait la joie de sa maman et de son papa.
Petit fils de Jean Paul Feutrier.*

Girard Sylvain et Feutrier Séverine
834 route de Chartreuse
38850 Chirens